

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GAZETTE SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{rs}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mal.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 55 minut. soir, Omnibus.
4 — 30 — — Express.
3 — 47 — — matin, Poste.
9 — 4 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — — matin, Omnibus.
6 — 23 — — soir, Omnibus.
10 — 11 — — Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 4 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE

Dans la séance des Communes, du 23, lord John Russell et lord Palmerston ont pris successivement la parole pour présenter des observations sur les événements de la Syrie et sur le crédit à ouvrir pour compléter les défenses de la Grande-Bretagne. Lord John Russell, répondant à M. Fergusson, s'est exprimé en ces termes :

« Lorsque la première nouvelle de ce qui s'est passé en Syrie nous est parvenue, l'amiral Martin a été envoyé avec une escadre sur les côtes de ce pays. Les événements subséquents ont montré qu'il y avait lieu de soupçonner les autorités turques de complicité avec les Druses. Un gentleman, qui connaît bien la Syrie, est allé dans ce pays dans le but de tenter un arrangement amiable, mais il n'a pas réussi et le massacre de Damas a eu lieu aussitôt après ses démarches. L'opinion du gouvernement est que le massacre ne pouvait être arrêté que par un corps de troupes européennes et qu'il n'y avait aucune confiance à avoir dans les troupes turques envoyées en Syrie. L'ambassadeur français, dans son entrevue avec moi, s'est reporté au traité de 1856 qui pourvoit à la protection des chrétiens en Turquie et a demandé si le gouvernement de la Reine consentirait à envoyer des troupes en Syrie. Après avoir consulté le cabinet, j'ai été d'avis, avec les autres puissances de l'Europe, que les troupes envoyées devaient surtout être des troupes françaises.

En ce qui concerne les fortifications supplémentaires et vraiment extraordinaires que prépare le cabinet britannique, lord Palmerston a cherché à en établir la nécessité dans les termes qui suivent. Nous n'insisterons pas sur la cause principale du langage assez sombre du premier ministre anglais. Il s'agit d'arracher aux divers partis des Communes un crédit qui ne s'élève pas à moins de 300 millions de francs, chose toujours difficile, à moins d'avoir recours à certaines fantasmagories.

« Comme les honorables membres de cette chambre doivent se le rappeler, — dit lord Palmerston, — en 1847, feu le duc de Wellington a appelé l'atten-

tion de ce pays sur l'insuffisance de nos défenses, et, malheureusement, l'appel de ce grand capitaine n'a pas été suffisamment entendu, car les nations sont toujours disposées à redouter des changements dans leur situation lorsqu'elles ont joui d'une longue prospérité. Est-ce que le temps n'est pas menaçant? L'horizon est gros d'orages. Le nier est inutile et le danger le plus imminent nous vient de notre puissant voisin l'Empereur des Français. (Écoutez! écoutez!) Nous avons, il est vrai, conclu récemment un traité de commerce avec ce souverain. Ce traité ne doit pas être regardé indifféremment (Écoutez!) Le commerce, sans nul doute, est un des liens les plus forts qui puissent unir les deux pays; mais malgré ce traité on ne peut pas s'attendre avec confiance à ce qu'un peuple qui a des goûts et des dispositions aussi belliqueuses que le peuple français apprécie tout d'un coup assez complètement les avantages du commerce pour ne pas laisser éclater son ardeur martiale, ce qui pourrait conduire à des hostilités avec l'Angleterre.

« Il y a 600,000 soldats en France, 400,000 sont prêts à marcher et le reste serait bientôt mis en état d'agir. Et de plus, la France s'efforce de surpasser l'Angleterre dans la grandeur et dans le développement de sa marine. Personne ne peut prétendre que cette immense force soit nécessaire pour la défense de la France, car il ne vient à l'idée de personne de supposer qu'une puissance européenne eût l'intention d'envahir la France ou d'essayer de démembrer cet empire. L'Angleterre a-t-elle donc tort de se prémunir contre une invasion soudaine à laquelle l'expose tant sa position comme île, n'ayant d'autres frontières que la mer! »

Le noble lord, repoussant l'idée d'une invasion permanente de notre part, de même que d'une descente à Londres, n'admet que la possibilité de la destruction des arsenaux britanniques, ce qui le conduit naturellement à ne proposer que les travaux indiqués dans le rapport du comité de défense. Telle est en effet la conclusion de sa harangue commencée sur un ton qui aurait pu faire supposer que nous étions près de camper à Windsor ou à Manchester. Lord Palmerston sait qu'il n'en est rien; mais lors-

qu'on postule auprès d'un parlement, il faut toujours surfaire. — Havas.

Suivant le Nord, l'embarquement serait commencé à Toulon pour l'expédition de Syrie et le nombre des soldats désignés jusqu'à présent serait de 15 mille. On pense que ce chiffre sera jugé insuffisant.

Une préoccupation règne en ce moment en Allemagne; il s'agit de l'entrevue de Tœplitz.

Nous avons fait connaître à nos lecteurs le projet des deux souverains, de Prusse et d'Autriche de se rencontrer, afin de résoudre dans une entente personnelle les points difficiles qui jettent un certain désaccord dans les relations et dans la politique des deux empires.

Si l'on en croit la Gazette de Cologne, cette entrevue cause une certaine inquiétude dans les cercles libéraux.

Le prince régent, assure ce journal, a déclaré à Bade que la Prusse était prête à mettre toutes ses forces en jeu pour défendre l'intégrité de l'Autriche allemande, et le peuple prussien est complètement du même avis; mais il ne veut pas que les destinées de la Prusse se lient plus intimement au sort d'un empire composé de pièces et de morceaux qui forment l'ensemble de la monarchie autrichienne. La Gazette nationale dit que dans l'état actuel des choses on n'attendrien de bon de l'entrevue du prince régent avec l'empereur d'Autriche, et que c'est là le sentiment général.

D'un autre côté on affirme, dit la Gazette, que le comte Rechberg accompagnera l'empereur à Tœplitz, ce qui prouverait l'importance qu'on attache à cette entrevue. Il est faux, au reste, que dans cette affaire la Saxe et la Bavière aient été les intermédiaires entre les deux gouvernements.

A Vienne on apprécie favorablement les mesures libérales et constitutionnelles que prend chaque jour le gouvernement. On a vu il y a quelques jours le message ou plutôt la lettre écrite par l'empereur François-Joseph au président du conseil de l'empire, et dans laquelle le gouvernement prend dans la question financière des engagements de nature à satisfaire les exigences les plus légitimes.

FEUILLETON

L'ILE DE SEIN

PILOTES ET NAUFRAGEURS.

(Suite.)

Hoël et sa sœur firent à la fois un mouvement qui trahissait un légitime orgueil, et qui n'échappa ni au lord ni à son fils.

— J'ai vu en d'autres pays, continua maître Dénoual, des pilotes qui s'approchaient des navires en perdition et faisaient prix avec les capitaines avant de monter à bord. Si je recevais de vous n'importe quelle somme au-dessus du tarif, d'autres se diraient que maître Dénoual a eu trop de chance, et pourraient ensuite tâcher d'avoir la pareille. Une seule guinée en notre île c'est beaucoup d'argent...

— Maître pilote, interrompit lord Bearland, la nuit où votre fille a brisé les fanoux des Andhu, comme on les nommait, j'aurais, sans elle, fait fausse route. J'ai donc contracté envers votre enfant une dette de reconnaissance, et nul au monde ne peut trouver mauvais que je m'en acquitte.

— J'ai déjà dit, reprit Dénoual, que je ne refuserais pas votre généreux secours; sauvez ma fille avec l'aide

de Dieu; je vous devrai, moi, mille fois plus que la vie.

— Eh bien, s'écria le lord, confiez-la moi!... Je possède à l'île de Wight, dans la plus heureuse et la plus salubre exposition, une terre où elle sera soignée comme ma propre fille. Le climat de Wight est doux; c'est là que vont se guérir nos malades d'Angleterre.

— Je connais la réputation de l'île de Wight; murmura Dénoual frémissant d'espoir. Raphaël avait rougi.

— Consentez-vous à cela? demanda lord Bearland.

— Que Loiza réponde! dit maître Dénoual.

— Moi! dit Hoël, j'accompagnerais ma sœur jusqu'à cette île bénie et je reviendrais vous apporter de ses nouvelles en bon espoir.

— Mademoiselle, s'écria Raphaël avec vivacité, ne refusez pas de nous suivre. Si mon père doit vous traiter comme sa fille, moi je serai pour vous un second frère.

Tous les yeux interrogeaient la jeune malade, qui dit enfin d'une voix douce :

— La sainte Vierge a exaucé nos prières.... Vous ne vendrez ni votre maison ni votre barque, mon père. Vous demeurerez en votre cher pays pour y sauver du naufrage des navires de toutes nations. Moi, seule, je m'en irai chercher la santé dans cette terre où lord Bearland m'offre asile... Grâces vous soient rendues, Milord.

— Mademoiselle, répondit le seigneur anglais, ce

n'est pas à vous de nous remercier, quand nous devons notre salut à l'acte de dévouement qui compromet votre vie.

— Elle accepte donc! s'écria Raphaël avec joie.

— Très-bien! je suis satisfait! dit le lord tendant la main au pilote, qui la prit avec une respectueuse reconnaissance.

Le vent de sud-ouest semblait s'apaiser. Les nuages se dissipèrent. Un rayon de soleil perça les vitraux de la chambre et vint se jouer aux cheveux blonds de Loiza. Une auréole lumineuse encadrait ses traits fins et colorait sa pâleur d'une apparence de vie.

Les femmes qui avaient assisté à la scène de famille sortirent alors en disant que le ciel même promettait de rendre à la santé la fille de Dénoual.

Le cœur de Raphaël battait d'une émotion nouvelle; il n'osait plus lever les yeux sur Loiza, mais il éprouvait un indicible bonheur à penser qu'elle prendrait passage à bord du navire de son père pour venir habiter à l'île de Wight, dans la même maison que lui.

Quand lord Bearland se retira, comblé de bénédictions, le bruit s'était répandu dans toute la population qu'il devait se charger de la guérison de Loiza; la foule se pressait sur ses pas en disant ses louanges.

Cette sorte d'ovation populaire lui déplut. Il rencontra avec un véritable dépit des sentiments élevés parmi les habitants d'une île française.

Ce document, lorsqu'il a été connu, a produit un excellent effet. Toutefois, il ne faut pas exagérer l'impression qu'on a ressentie non plus que le sentiment qui l'a dicté. La lettre de l'empereur ne veut pas dire qu'on marchera vers le régime parlementaire, qui est peu dans les mœurs de la nation, et qui ne conviendrait nullement à une assemblée composée de nationalités diverses et qui réunit tant d'esprit différents.

Le conseil de l'empire ne se trompe pas sur les bonnes intentions de Sa Majesté, et lorsque l'archiduc Regnier eut terminé la lecture de la lettre impériale, l'assemblée fit entendre les acclamations les plus vives en faveur de l'empereur.

Par dépêche spéciale de notre correspondant étranger, dit le *Liverpool Daily-News*, du 20 juillet, nous sommes informés qu'un navire à vapeur de Liverpool, l'*Ellen Vannin*, et quatre autres navires à vapeur, ont été capturés par le gouvernement napolitain. On attribue cette saisie à ce que le gouvernement ayant appris que Garibaldi avait des fonds dans les mains des agents napolitains, le soupçonnait aussi d'être en traité pour l'achat de ces vaisseaux. C'est pour cela que l'ordre a été donné de les saisir et de les renvoyer à Naples. Cet événement a causé un grand émoi dans le commerce.

On lit dans le *Pays* à la date du 24 juillet :

La dépêche de Londres que nous avons publiée hier sans commentaires, parce qu'elle nous est parvenue au moment de mettre sous presse, est l'objet des réfulations des journaux du matin. Conformément à la politique qu'il a adoptée dans la question de Syrie, le *Morning-Post* annonçait que selon toutes probabilités la paix avait été conclue entre les Druses et les Maronites, ce qui rendait par conséquent inutile toute intervention.

Le système du *Morning-Post* ne gagnera rien à cette nouvelle évolution. On se rappelle qu'il y a trois jours ce journal prétendait qu'une intervention ne saurait avoir lieu en vertu d'un acquiescement et d'une convention de toutes les puissances, y compris la Porte; que pour avoir cet acquiescement ou pour conclure cette convention, il faudrait du temps, et qu'au moment où l'on pourrait agir la question serait terminée, parce que les Druses, les Métaalis, les Turcs et les Maronites auraient renouvelé le baiser Lamourette.

Cette première insinuation n'ayant obtenu qu'un succès médiocre, le *Morning-Post* a cru heureux d'annoncer comme officielle la paix que trois jours avant il considérait pouvoir être conclue au bout d'un mois ou deux. Tactique peu adroite à laquelle personne ne se laisse prendre, et en France moins qu'ailleurs.

Nous pouvons ajouter que le fait de cette paix annoncée par le *Post* est complètement faux.

Le *Times* et le *Daily-News* disent que le gouvernement de Naples demande qu'après les premières conférences avec M. de Cavour il soit décidé que le roi de Piémont adressera une lettre autographe à Garibaldi pour lui demander de ne pas attaquer les possessions continentales de François II.

Les dernières nouvelles de Rome disent que la ville était tranquille, mais qu'on craignait à Bénévent le contre-coup des événements de Naples.

DEUX-SICILES.

La situation intérieure de la Sicile est loin d'être satisfaisante. Presque partout on refuse le paiement de l'impôt; c'est au point que l'autorité supérieure a mis des troupes à la disposition des percepteurs pour contraindre au besoin les contribuables par la force. Le remède sera pire que le mal.

La ville de Carini est en pleine anarchie; on y a enoyé un bataillon de garde nationale pour rétablir l'ordre.

Paternico est également le théâtre de graves désordres; deux bataillons de volontaires ont été dirigés sur cette dernière ville.

Sur la plupart des points de l'île, les fils télégraphiques ont été rompus et l'autorité fait de vains efforts pour les rétablir.

M. Orsini, chargé par Garibaldi d'organiser l'artillerie de l'armée active, a résigné le poste de ministre de la guerre. Il est remplacé par le général Sirtori, précédemment chef d'état-major. (Le Pays.)

Le télégraphe de Naples annonce que plusieurs généraux appartenant au parti de l'ancienne cour, tels que Nunziante, Scaletta, etc., ont reçu l'ordre de quitter la capitale. C'est encore un gage donné à l'opinion et au parti constitutionnel qui finira, il faut l'espérer, par ne plus mettre en doute la loyauté du roi non plus que celle de son gouvernement.

Le même télégramme nous apprend que Messine, Syracuse et Mellazzo, villes de la Sicile, ont été évacuées par les troupes, rentrées dans le royaume de Naples sur des vapeurs, par les ordres du roi.

On mande de Naples, à la date du 21, que Garibaldi a emmené avec lui de Palerme 8 à 10,000 volontaires.

On s'attendait à un prochain débarquement sur les provinces de terre ferme. Les chefs du parti du mouvement avaient illuminé toute la ville de Naples en l'honneur de Garibaldi.

Les libéraux modérés ont suivi l'exemple. Les groupes acclament le nom de Garibaldi en présence des soldats.

Il y a eu encore une dizaine d'agents de police qui ont été tués. — Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Berlin, 20 juillet. — Francfort, lundi. — On assure que les rois de Saxe et de Bavière ne prendront pas part à l'entrevue de Tœplitz. Le prince régent passera demain par Francfort; il passera également par Dresde en se rendant à Tœplitz.

Vienne, 24 juillet. — La *Gazette de Vienne* du 23 au soir contient la note suivante :

Pesth, 21 juillet. — Ce soir, un rassemblement considérable s'est formé devant le café Zring, à la sortie du théâtre hongrois. Un individu a harangué le public dans la rue Hatvanée. Quelques cris insurrectionnels se firent entendre. La garde qui arriva fut l'objet de voies de fait. L'ordre a été rétabli à minuit. Dix individus, appartenant à la classe ouvrière, ont été arrêtés.

Berlin, 24 juillet. — La princesse Frédéric Guillaume vient d'accoucher d'une princesse.

Vienne, 24 juillet. — L'Empereur est attendu vendredi, de retour de Tœplitz. — Havas.

FAITS DIVERS.

On annonce le départ de l'Empereur pour le camp de Châlons.

L'Impératrice est partie lundi soir pour les Eaux-Bonnes, où Sa Majesté restera jusqu'au 12 août.

— L'*Annuaire de la noblesse* rectifié avec beaucoup de raison un préjugé très-répandu qui consiste à attribuer la noblesse à l'usage de la particule placée devant un nom propre. Voici comment s'exprime l'auteur compétent de ce livre :

« C'est à tort que le mot *de* est souvent appelé la particule nobiliaire. Il n'a jamais été un signe distinctif de l'extraction noble. Bien des roturiers le possédaient, bien des gentilshommes d'ancienne chevalerie, comme les Bérenger, les Chabot, ne l'avaient pas. *De* est une préposition qui, placée devant un nom, marque un rapport entre ce nom et celui qui précède. Ainsi Jean de Tavannes ou M. de Tavannes signifie Jean, qui est seigneur ou originaire du lieu de Tavannes. C'est donc une faute de français que de dire : *de* Tavannes, *de* Montmorency, lorsque ces noms ne sont point précédés immédiatement d'un prénom ou d'un titre avec lequel la préposition *de* sert à marquer leur union. »

— L'*Indicateur de Seine-et-Marne* publie le *Communiqué* suivant :

Un cultivateur de Seine-et-Marne ayant adressé à M. le ministre de la guerre une demande à l'effet d'être exonéré d'une somme de 800 fr. dont il a été reconnu débiteur envers l'Etat, pour dépréciation de cinq chevaux d'artillerie, qui lui avaient été confiés à titre de dépôt, Son Excellence vient de rejeter cette demande, attendu que les chevaux retirés étaient en très-mauvais état, et qu'ils ont été employés à un service étranger à l'agriculture.

Il nous a paru utile de donner de la publicité à cette décision, qui intéresse tous les cessionnaires du département, lesquels ne doivent pas perdre de vue la condition qu'ils ont souscrite, d'ailleurs, d'entretenir convenablement les chevaux et de ne les employer qu'aux travaux agricoles, à l'exclusion de tout service de messagerie, poste ou autre purement industriel.

— Un ramoneur originaire d'Annecy, recevait quelquefois de son maître, fumiste assez brutal, une correction à cet endroit du corps où, comme dit Ravel, le rein perd son nom. — « Maintenant que je suis Français, lui disait-il hier, je vous défends de porter atteinte à ma nationalité ! »

EMPRUNT ROMAIN 5 %

L'émission est faite au pair, en coupures de 1000, 500 et 100 francs de capital, rapportant 5 % d'intérêt annuel, payable par semestre les 1^{er} avril et 1^{er} octobre dans les principales villes de l'Europe. Le paiement a lieu :

- 30 % en souscrivant;
- 20 % le 1^{er} août 1860;
- 20 % le 1^{er} novembre 1860 (sous déduction des intérêts échéant le 1^{er} octobre);
- 30 % le 1^{er} février 1861.

— J'ai rempli mon devoir, je le remplirai jusqu'au bout envers les Dénoual; mais j'aurais voulu trouver ici une race venale et corrompue. Voilà des gens de bien qui ne conviennent guère aux avant-postes de l'ennemi!...

Graduellement le vent passa du sud à l'est; le ciel s'était découvert, la mer s'apaisait. Loïza put se lever, et l'heure d'une des plus hautes marées était proche :

— Allons! dit maître Dénoual, le moment des adieux n'est plus loin. Loïza, ma fille chérie, c'est toi qui pars, moi qui reste! Il le faut... comme il faut profiter de ce grand flot pour sortir le *Raphaël* d'entre les roches. — Je vous piloterai moi-même jusque passer Ouessant; mais un pilote à l'ouvrage n'est plus un père. Rentrant avec le *Magnanime*, l'autre mois, après trois ans de campagne, j'étais le seul à bord qui ne parût pas content. J'étouffais ma joie, pensant d'abord à naviguer en bonne route; tout-à-l'heure j'étoufferai de même tristesse ou espérance, n'importe quel sentiment parlera en moi. Courant sur le goulet de Brest, je n'ai pas même tourné la tête du côté de Sein; j'avais d'autres endroits à relever. Pour mettre le brig au large, j'aurai besoin de tout mon calme... Viens donc, viens que je t'aime, ma pauvre Loïza! viens que ton vieux père te bénisse!...

La jeune convalescente, appuyée au bras de son frère Hoël, s'avança en chancelant.

Ensuite, pendant quelques instants, ils pleurèrent tous trois ensemble, tous trois en louant Dieu avec une foi ardente.

Dès que le *Raphaël* eut levé l'ancre, on eut dit que son pilote-lamaneur avait le cœur aussi dur que les rocs sauvages des passes. — Loïzaik, affaiblie par la maladie dévorante, était l'objet des attentions et de la sympathie de tous les gens du brig anglais. Dans les yeux d'Hoël roulaient des larmes qui trahissaient ses fraternelles inquiétudes.

Maître Dénoual, l'œil sec, ne les regarda même point. Il pilotait.

VII. — LORD BEARLAND.

Après la nuit du pilotage pendant laquelle Dénoual, sublime d'audace, avait fait franchir au *Raphaël* une passe réputée impraticable, qui n'eût été pleine de confiance en ses talents et la sûreté de son coup d'œil? Malgré les brouillards et la tempête, sur les plus faibles indices, d'après la nature du fond ou l'aspect de l'écume qui rejaillissait des roches les plus rapprochées, — il avait su conduire le brig en bon abri.

Qui pouvait douter de lui, maintenant?

On devait, à la vérité, s'engager au milieu d'écueils sans nombre et se frayer en quelque sorte une route à travers une ceinture de brisants; — mais il faisait grand jour, la brise maniable était ronde et soutenue, la mer belle, la marée haute.

Maître Dénoual, pourtant, était grave et presque soucieux. Du côté du nord, le passage était barré par un banc de sable sous-marin où la mer ne brisait plus, par cela même que le temps était doux. Dénoual connaissait plusieurs contre-courants très-rapides qui devaient être refoulés à grande vitesse.

Maître Dénoual savait enfin qu'une acalmie de quelques minutes pouvait devenir une cause de naufrage. Aussi présentait-il sa joue au vent pour mieux en apprécier la force. La diminution instantanée de la brise était le plus grand danger qu'il redoutait. Il y voyait assez pour n'avoir aucun besoin de faire jeter la sonde; il savait l'heure et conséquemment la hauteur de la marée; il lisait son chemin sur les rochers; il faisait donc gouverner à coup-sûr.

A force de compter sur lui, les matelots anglais et même lord Bearland manœuvraient avec une insouciance qui contraria le vieux pilote.

— *Fé d'ann Doué!* capitaine! dit-il d'un ton rude, naviguons mieux que ça. Nous ne sommes pas au bal et les cailloux son durs.

Lord Bearland sourit.

(La suite au prochain numéro.)

L'intérêt court sur la totalité à dater du 1^{er} avril 1860.

La souscription est ouverte à Paris : chez MM. Ed. BLOUNT et C^o, banquiers, rue de la Paix, n^o 3 ;

Et chez MM. LABAUME DE LA BOULLERIE et C^o, banquiers, rue de la Victoire, n^o 61 ;

A Angers, chez M. C. BORDIER, banquier. Elle sera définitivement close le 31 juillet courant. (340)

COMPAGNIE des CHEMINS DE FER ALGÉRIENS.

CAPITAL SOCIAL : 55 MILLIONS DE FRANCS
DIVISÉ EN 110,000 ACTIONS DE 500 FRANCS CHACUNE.

Subvention accordée par l'État : SIX MILLIONS.

Minimum d'intérêt garanti par l'État :

CINQ POUR CENT PENDANT 75 ANS, CONFORMÉMENT
A LA LOI DU 20 JUIN 1860.

La concession a été accordée par décret du 11 juillet à MM :

ROSTAND (Albert), des Messageries impériales (services maritimes), administrateur de la Société générale du Crédit industriel et commercial, administrateur des Docks de Marseille ;

GAUTIER (Jules), banquier, administrateur des chemins de fer du Dauphiné ;

Le comte BRANICKI, administrateur du Crédit foncier ;

LACROIX (Eugène), architecte ;

WILLIAM GLADSTONE, administrateur du chemin de fer d'Orléans et de la Société du Crédit industriel ;

H. T. HOPE, de Londres.

Cette concession se compose de :

1^o La ligne d'Alger à Blidah, déjà construite en partie par l'État, et devant être livrée à l'exploitation dans un an (49 kilomètres) ;

2^o La ligne d'Oran à Saint-Denis-du-Sig, devant être livrée à l'exploitation dans trois ans (60 kilomètres) ;

3^o La ligne de Philippeville à Constantine, devant être livrée à l'exploitation dans quatre ans (77 kilomètres).

Ces trois chemins forment les têtes de lignes du réseau algérien. L'exécution de ce réseau est réservée à la compagnie, et dès aujourd'hui l'État garantit aux capitaux qui seront alors nécessaires un minimum d'intérêt de 5 0/0.

La durée de la concession est de quatre-vingt-dix-neuf ans, à dater de la dixième année après la promulgation du décret de concession.

AVANTAGES OFFERTS AUX SOUSCRIPTEURS.

1^o L'État assure à la Compagnie pendant soixante-quinze ans un minimum d'intérêts de 5 0/0, amortissement compris.

L'effet de cette garantie est parfaitement assuré. Les concessionnaires ayant traité à forfait, pour la construction des chemins, avec de puissants entrepreneurs anglais, la Compagnie se trouve ainsi mise à l'abri de tout mécompte.

2^o Il n'y aura aucun partage de bénéfice avec l'État, quelque élevé que puisse être le résultat de l'exploitation.

3^o En évaluant le trafic, les ingénieurs de l'État se sont basés sur la circulation actuelle et la probabilité d'une augmentation analogue à celle qui a été constatée en France. Il y a lieu de penser que ces estimations seront notablement dépassées en Algérie, comme cela a eu lieu dans tous les pays où les chemins de fer, se substituant à une viabilité imparfaite, ont donné un puissant essor au développement de l'agriculture et de l'industrie.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Versement en souscrivant, 50 fr. par action :

Ce versement sera complété jusqu'à concurrence de 225 fr., dès que la Compagnie sera en mesure de faire connaître à chaque souscripteur le nombre d'actions qui lui sera attribué.

Les appels ultérieurs de fonds fixés par le conseil d'administration, seront annoncés au moins un mois à l'avance.

Les actionnaires jouiront, même pendant la durée des travaux, d'un intérêt de 5 0/0 sur les sommes versées.

On souscrit à Paris, du mardi 24 au lundi 30 juillet inclusivement, au siège de la Société générale du Crédit industriel et commercial, rue de la Chaussée-d'Antin, 66 ;

Et à Saumur, chez MM. V^o DE FOS-LETHEULLE ET FILS, banquiers, rue Haute-St-Pierre, tous les jours, jusqu'au 30 inclusivement. (348)

CHRONIQUE LOCALE.

EXPOSÉ fait au conseil municipal par M. Louwet, maire de Saumur, député au Corps-Législatif, dans la session budgétaire 1860 pour 1861.

(Séance du 14 juillet 1860)

Messieurs,

Je viens, pour la seizième fois, vous présenter l'exposé annuel de nos affaires municipales, vous remercier de votre bon concours et vous en demander la continuation.

La plupart des questions qui intéressent directement la commune ayant été résolues précédemment, l'exposé que j'ai à vous faire sera nécessairement très-court.

Constatons d'abord avec tristesse les vides nouveaux et nombreux qui se sont produits depuis quelques mois dans nos rangs. Aux pertes douloureuses de MM. Persac et de La Martinière, que nous avons faites dans les années précédentes, sont venues s'ajouter d'autres pertes non moins cruelles : la mort nous a enlevé successivement M. Jahan, membre du conseil depuis 33 ans, ancien adjoint au maire, juge de paix d'un des cantons voisins de Saumur ; M. Raguideau, adjoint au maire depuis plus de 20 ans, dont la fermeté de caractère, l'intelligence des affaires et le dévouement aux intérêts de la commune étaient si profondément appréciés ; enfin M. le président Delavau, qui avait conquis une grande autorité parmi nous, par la droiture de son esprit, l'aménité de son caractère, sa haute position personnelle et la dignité de sa vie. Je crois être, Messieurs, le fidèle interprète de vos pensées en consignait, à l'occasion de ces tristes séparations, l'expression de nos regrets aussi unanimes que sincères.

COMPTE DE L'EXERCICE 1859.

Recettes.

Les recettes prévues au budget principal de 1859 étaient de..... 275,944 f. 92 c.

Les recettes prévues au budget additionnel du même exercice étaient de..... 274,098 92

Les recettes imprévues, pendant l'exercice 1859, ont produit..... 44,314 50

Ensemble..... 594,358 34

Dont il faut défalquer :

Les restes à recouvrer..... 1,664 35 } 3,158 85

Les non-valeurs... 1,495 50 }

Recettes effectives..... 591,199 49

Dépenses.

Les crédits votés au budget principal de 1859 étaient de..... 275,899 f. 84 c.

Les crédits votés au budget additionnel du même exercice étaient de..... 274,012 71

Les crédits supplémentaires votés au cours de l'exercice ont été de..... 57,778 50

Les dépassements de crédits ont été de. 6,260 57 } 64,039 07

613,951 62

Dont il faut retrancher :

Crédits non employés à annuler..... 51,279 32 } 261,494 08

Crédits non employés à faire revivre 210,214 76 }

Dépenses effectives..... 352,457 54

Sommes (excédant de recettes) à reporter au budget additionnel de 1860..... 238,741 95

Total définitif égal aux recettes. 591,199 49

Octroi.

Nos recettes d'octroi, pendant l'année 1859, ont dépassé de 24,424 fr. 48 c. les prévisions budgétaires. L'année 1860 s'annonce encore sous des auspices favorables, malgré l'extrême cherté du vin. Nonobstant un déficit de 8,788 fr. 56 c. sur les boissons et un autre déficit de 1,456 fr. 11 c. sur les matériaux, l'ensemble des recettes d'octroi, pendant les six premiers mois de 1860, présente une augmentation de 4,583 fr. 70 c. sur les recettes des mêmes six premiers mois de 1859.

Le nouveau préposé en chef, M. Camus, déploie une activité, une fermeté et un zèle que je suis heureux de reconnaître publiquement devant vous.

Instruction publique.

Notre collège, sorti de l'épreuve qu'il a subie à la fin de l'année dernière, se relève rapidement sous l'habile direction de son nouveau principal. De grands travaux d'assainissement et d'appropriation y ont été exécutés. Ce bel établissement compte au-

jourd'hui 128 élèves, dont 40 pensionnaires, 18 demi-pensionnaires et 70 externes.

Nos écoles et nos salles d'asile continuent à fonctionner de la manière la plus satisfaisante.

225 enfants sont inscrits à l'École mutuelle ;

260 — à l'École des Frères ;

265 — à l'École des Religieuses de Saint-André (rue du Prêche) ;

61 — à l'École des Religieuses de Sainte-Anne (quartier des Ponts) ;

160 — à la Salle d'asile (rue du Prêche) ;

98 — à la Salle d'asile (quartier des Ponts).

Travaux publics.

Nous poursuivons activement, dans la mesure de nos ressources, l'ouverture de la rue Beaurepaire et l'élargissement de la rue du Marché-Noir. L'élargissement de cette dernière rue va se trouver presque terminé par l'acquisition d'une partie des maisons Chevalier et Poupard qui se rebâtissent en ce moment sur l'alignement nouveau. Il ne restera plus en dehors de l'alignement que la maison Normandine. Quant à la rue neuve Beaurepaire, nous porterons les premiers fonds disponibles sur la partie de cette rue qui correspond au point d'intersection des rues du Paradis et du Petit-Maure, point où la circulation est aujourd'hui fort difficile pour les voitures. La rue neuve Beaurepaire, Messieurs, a reçu une nouvelle consécration et un surcroît d'importance par votre vote du 25 février dernier qui a décidé, sur notre proposition, que cette grande et belle percée déboucherait, à son extrémité orientale, sur la place Saint-Pierre prolongée à cet effet jusqu'au point de rencontre.

La rue des Boires va être élargie à son débouché sur la place de l'Arche-Dorée, au moyen de la démolition d'une partie de la maison de M. Coutard qui fait présentement saillie sur l'alignement de cette rue. Il en est de même de la ruelle des Boires dont l'élargissement va être opéré par la démolition du mur de M. Gnyard ; ces deux rectifications sont le résultat de conventions intervenues entre la ville et ces deux propriétaires, dans l'année 1856.

Les travaux de construction à l'Hôtel-de-Ville, ralentis par des circonstances fortuites, marchent néanmoins vers leur achèvement. Nous espérons qu'ils seront terminés dans la présente campagne et que les nouveaux bâtiments seront prêts pour l'hiver prochain. Nous espérons fermement aussi que ses devis ne seront point dépassés.

Le terre-plein de la promenade va être enlevé. Cette mesure ajoutera un nouveau caractère de grandeur à la place et dégagera la façade du bâtiment neuf de l'Hôtel-de-Ville.

Mais il est probable au contraire que cet enlèvement n'améliorera pas l'effet de l'édifice qui contient notre halle aux grains et notre théâtre. Aussi, est-il à souhaiter que nous puissions dans un avenir peu éloigné, reconstruire sur le même emplacement un nouveau théâtre approprié, à l'extérieur et à l'intérieur au goût et aux besoins de notre époque. Evidemment la Halle ne pourra y être annexée. Ce service sera mieux placé dans un bâtiment de style gothique à construire à l'ouest et en annexe de l'Hôtel-de-Ville jusqu'à la rue de la Cour-Saint-Jean. L'aspect de la grande place de l'Hôtel-de-Ville, vu de la Loire, serait alors d'un effet imposant et digne des autres magnifiques abords que possède notre ville. Nous ne pouvons songer à exécuter ces projets pour le moment, et nous nous bornons à les indiquer comme objet de réflexion et d'études ; seulement la restauration de notre salle de spectacle à l'intérieur étant devenue tout-à-fait indispensable, nous vous proposons de vous en occuper présentement au moyen d'une avance de fonds qui nous est offerte par une réunion de souscripteurs avec remboursement par annuités sous l'intérêt de 3 pour 0/0.

Enfin, Messieurs, les travaux de la défense de Saumur contre les inondations vont être commencés par l'État dans le cours de cette campagne. Un premier crédit de 120,000 fr. a été mis à la disposition de M. le Préfet de Maine-et-Loire, par M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Nous avons la certitude que ces travaux seront conduits avec la plus grande activité.

(La fin au prochain numéro.)

La 8^e batterie du 8^e d'artillerie est arrivée hier à Saumur, à 11 heures 1/2 du matin, elle était attendue depuis longtemps par une foule de promeneurs sur le quai et sur la levée de Limoges. Elle se compose de six canons rayés, avec leurs caissons, une vingtaine de carriots et deux forges de campagne.

Le parc est établi sur le quai de l'Hôtel-de-Ville. Toute la journée de nombreux curieux ont stationné près du parc pour examiner ces canons qui ont fait tant de mal à l'ennemi dans la dernière campagne d'Italie.

La 8^e batterie séjourne aujourd'hui dans nos murs et se mettra en route demain matin pour se rendre à Rennes. Il y a déjà deux mois qu'elle est en marche.

Voici le résultat des élections qui ont eu lieu dimanche pour la nomination, dans le canton sud de Saumur, d'un conseiller général et d'un conseiller d'arrondissement :

CONSEIL GÉNÉRAL (un candidat.)

Electeurs inscrits. 5,655
 Nombre des votants. 2,477
 M. Bucaille 2,377

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT (deux candidats).

Electeurs inscrits. 5,655
 Nombre des votants. 2,470
 M. Lambert-Lesage. 2,278
 M. Trouillard 121

MM. les souscripteurs à l'emprunt des chemins de fer sont invités à se présenter à la recette particulière de Saumur pour retirer leurs titres provisoires.

MAIRIE DE SAUMUR.

M^{lle} Lefèvre, modiste, dont l'adresse est inconnue à Saumur, est invitée à passer au secrétariat de la Mairie pour retirer une pièce qui la concerne.

Pour chronique locale et faits divers. P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Une dépêche de Tœplitz, datée du 25, dix heures du matin, annonce que l'entrevue de l'empereur d'Autriche et du prince régent de Prusse devait avoir lieu dans la journée.

Le bruit était accrédité parmi les hommes politiques venus à Tœplitz à la suite de leurs souverains, qu'un traité entre les deux puissances aurait précédé l'entrevue, et qu'il ne s'agirait plus que d'en régler les détails.

Nous ne pouvons garantir l'authenticité de ces renseignements qui, d'ailleurs, ne s'expliquent pas jusqu'ici sur la portée et le sens de l'acte en question. (Le Pays.)

Turin, 25 juillet. — Les plénipotentiaires napolitains ont été reçus dans la matinée par le roi Victor-Emmanuel.

On n'a aucune nouvelle directe de Garibaldi. Les bruits les plus alarmants ont circulés aujourd'hui sur la situation du gouvernement napolitain. On annonçait même à la Bourse que le roi François II aurait quitté ses Etats. — Havas.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX.

Plus de feu! 40 ans de succès!

Le *Liniment Boyer-Michel*, d'Aix (Provence), remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, entorses, foulures, écarts, molettes, faiblesses de jambes, etc. (Se défier des imitations et contrefaçons). Dépôts: à Angers, MENIERE, ph.; à Cholet, BONTEMS, ph. (255)

Le dentifrice à la mode est sans contredit l'EAU DE PHILIPPE; rien de plus suave au goût, de plus agréable à l'œil, de plus essentiel comme hygiène. Cette eau préserve des douleurs de dents, les blanchit, détruit le tartre, arrête la carie, fortifie les gencives et laisse à la bouche un parfum exquis. Prix du flacon: 2 fr. 50. — Pharmacie Philippe, à Paris, rue Saint-Martin, 125; vente en gros, rue d'Enghien, 24. — Dépôt à Saumur chez M. Balzeau, coiffeur, rue d'Orléans. (26)

BOURSE DU 24 JUILLET.

3 p. 0/0 baisse 43 cent. — Ferme à 67 80.
 4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Ferme à 96 90.

BOURSE DU 25 JUILLET.

3 p. 0/0 hausse 25 cent. — Ferme à 68 05
 4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Ferme à 97 10.

VILLE DE SAUMUR.

ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 23 juin au 20 juillet 1860.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUF.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.		PORCS.
		1 ^{re} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.	
BOUCHERS.										
MM.										
1	Godard.	» 4	» »	» »	» »	13 20	1	10 33	8	»
2	Morisseau.	» 5	1 2	6 »	» »	14 37	3	13 49	3	»
3	Touche.	» »	» »	» 3	» »	12 18	1	7 32	3	»
4	Poisson.	1 2	» 1	14 1	» 26	45	» 14	62	9	»
5	Yvon.	» 1	» »	» 7	» »	6 15	» 3	18	3	»
6	Corbineau.	» 1	» »	» 6	» »	11 16	1	3 40	6	»
7	Sechet.	1 2	2 1	6 2	» 13	33	2 20	10	4	»
8	Prouteau.	» »	» »	» 2	» »	3 10	1	5 14	1	»
9	Girard (1).	» »	» »	» 4	» »	5 20	1	» 24	»	»
10	Lanier.	» »	» »	1 2	5 7	» »	» 3	7	7	»
11	Pallu.	» »	» »	» 2	» »	4 12	2	3 25	3	»
12	Groleau.	» »	» »	» 2	» »	» 18	» 2	15	3	»
13	Beneston(1)	» »	» »	» 2	» »	4 17	» 3	18	4	»
14	Rousse.	» »	» »	» 2	» »	5 8	» 2	14	»	»
CHARCUTIERS.										
MM.										
1	Millerand.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	12
2	Baugé.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	4
3	Lecomte.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	3
4	Caret.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	8
5	Milsonneau	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	17
6	Martin.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	13
7	Quantin.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	7
8	Sève fils.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	8
9	Moreau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	17
10	Cornilleau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	14
11	Marais.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	8
12	Sève père.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	4

(1) Un veau refusé pour défaut de poids.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

La MAISON de M. de CHAUMONTEL, si tuée à Saumur, petite rue Beurepaire, actuellement occupée par M. le capitaine ALAVENNE, et consistant en: salle à manger, salon de compagnie, office, cuisine, chambres au premier étage, mansardes, greniers, jardin, écurie et remise. (354)

On demande un jeune homme de douze à quinze ans pour travailler dans un bureau.

S'adresser à MM. RIVAUD-VOISIN et LÉON DUVAU. (355)

AVENDRE

La MAISON occupée par M^{me} Pasquier, modiste, rue Saint-Jean. S'adresser à M^e MAUBERT, huissier.

A VENDRE

UN GRAND COUPÉ, (Carrosserie de Paris),

En bon état et très-confortable, avec patentes et strapontin. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE,

Un petit Jardin en plein rapport avec Pavillon composé de plusieurs pièces et servitudes, situé au Pont-Fouchard.

S'adresser à M. Godfroy, imprimeur, Grand-rue, ou à M. Clouard, notaire.

MAISON,

Rue Beurepaire, n° 33, à Saumur,

A LOUER

PRÉSENTMENT.

S'adresser à M. CORNERY, 18, rue du Collège. (344)

A LOUER

Jolie MAISON bourgeoise, Cour, Ecuries et Remise, Rue du Pavillon, n° 10. S'adresser à M. MORICEAU, rue de Fenet, 36.

A LOUER

Présentement,

Ecurie à deux chevaux, belle remise, et grenier à fourrages. S'adresser à M. BEUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, 8. (274)

MAISON A LOUER

Présentement.

Cette maison, située rue Verte, près le Champ-de-Foire, est composée de huit chambres à feu, deux celliers, cours et jardin.

La maison est fraîchement décorée. S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (221)

M. SIMON, huissier à Saumur, demande un CLERC.

Il donnera la préférence à un jeune homme qui sortira de classes aux vacances prochaines. (347)

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaissir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôts à Saumur, chez M. PISSOT et chez M. BALZEAU, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean; à Baugé, chez M. CHAUSSÉPIER, coiffeur-parfumeur. — PRIX DU POT: 5 FR.

LE COURRIER DES FAMILLES

JOURNAL DE LA SANTÉ ET DES INTÉRÊTS AGRICOLES. Paraissant les 1^{er}, 10 et 20 du mois, en 24 colonnes.

5^e ANNÉE.

« Le Courrier des Familles obtient des suffrages et des succès, parce que son programme est le plus varié, le plus attrayant et le plus complet de tous les journaux à bon marché. » (La Patrie.)

Un An: 8 francs.

Par un mandat au Directeur, 1, rue Baillet, à Paris.

ANNUAIRE DES FAMILLES ET LE MÉDECIN DES EAUX

Un beau volume de 320 pages, contenant — outre une foule de renseignements utiles: — les établissements minéraux de la France (propriétés des eaux, maladies qu'elles combattent, itinéraires, etc.), — un dictionnaire d'hygiène et de médecine domestique, traitant toutes les maladies les plus communes: causes, effets, symptômes, médication ou traitement de chaque maladie, etc.

Prix: 1 fr. 50 c.

Mandat au D^r L. MULLER, 1, rue Baillet, à Paris.

Les abonnés au COURRIER DES FAMILLES reçoivent cet ouvrage en PRIME.

En vente au bureau de l'Echo Saumurois:

LE DELUGE DE SAUMUR

A MM. LES HABITANTS DE LA VILLE DE SAUMUR.

AVEC DES OUVERTURES POUR GARANTIR A L'ADVENIR DES INONDATIONS ORDINAIRES DE LA LOIRE, NON-SEULEMENT LA VILLE DE SAVMVR, MAIS LES AVTRES VILLES ASSISES SVR CETTE RIUIÈRE,

Par BOVRNEAV.

Augmenté du récit des inondations de 1843 et 1856.

UN VOLUME IN-12 — PRIX: 1 FR. 25 c.

Saumur, imprimerie de P. GODET.